



AVIS A LA BATELLERIE

Relatif à l'organisation de la navigation fluviale sur la rivière Baïse gersoise pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 octobre 2023.

VU l'arrêté préfectoral du 16 juin 2000 portant Règlement Particulier de Police de Navigation sur la rivière Baïse gersoise, du port de VALENCE SUR BAÏSE au port de CONDOM et du port de CONDOM à la limite nord du département du Gers en direction du Lot & Garonne.

VU l'avis à la batellerie en date du ...2.8.MARS.2023.... fixant les conditions de la navigation fluviale sur la rivière Baïse gersoise entre le port de VALENCE-SUR-BAÏSE et la limite nord du département du Gers en direction du Lot & Garonne, pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

ARTICLE UNIQUE

En raison des orages violents sur le secteur de Condom et du niveau d'eau élevé en amont, la rivière Baïse Gersoise est en crue et est donc fermée à toute navigation, à compter de ce jour 9H00, du port de Valence sur Baïse jusqu'à la limite nord du département et ce jusqu'à nouvel ordre.

Fait le 22/06/2023

à Auch

Le Président,

Par déléation
Le Directeur Général Adjoint
Ressources et Moyens

Yannick BOMPART